



Séminaire Regards croisés – Echanges d'expériences

« L'engagement et les pratiques des organisations de la diaspora en faveur de la protection de l'enfance »

Paris, 17 juin 2017, de 10h00 à 16h00
Salle SIDI : 12, Rue Guy de la Brosse, 75005 Paris

Contexte :

Le nouvel agenda pour le développement durable adopté en 2015 pose la nécessité de garantir le droit à un développement juste, équitable et équilibré à tous les êtres humains, où qu'ils se trouvent, quels que soient leur sexe, leur statut, leur origine et leur âge. Celle-ci ne saurait se faire sans une meilleure prise en compte des droits des enfants consacrés et garantis par la convention internationale du 20 novembre 1989, ratifiée aujourd'hui par 193 pays.

Cependant, la protection de l'enfance dans sa globalité reste un défi majeur et un enjeu mondial tant socioculturel qu'économique. Aujourd'hui encore, plusieurs maux touchent les enfants du monde entier. En effet, dans son rapport de juin 2016 sur la situation des enfants dans le monde, l'UNICEF souligne les inégalités majeures qui persistent dans la garantie et la préservation des droits des enfants dans le monde. Pour ce faire, elle attire l'attention des différentes parties prenantes sur les réalités suivantes : **i)** près de 70 millions d'enfants risquent de mourir avant leur cinquième anniversaire, dont 3,6 millions pour la seule année 2030, date butoir des objectifs de développement durable ; **ii)** neuf enfants sur dix touchés par l'extrême pauvreté vivent en Afrique subsaharienne ; **iii)** plus de 60 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne seront pas scolarisés, soit environ le même chiffre qu'actuellement ; **iv)** environ 750 millions de femmes auront été mariées avant l'âge adulte, soit trois quarts d'un milliard de filles mariées. Ceci illustre malheureusement la réalité selon laquelle des millions d'enfants voient encore aujourd'hui leurs droits continuellement bafoués et leur avenir remis en cause juste parce qu'ils sont nés fille ou garçon dans telle ou telle région ou pays du monde. En effet, certains phénomènes liés soient aux pratiques culturelles (travail des enfants, mutilations génitales, etc.) et/ou criminelles (trafic divers, exploitation sexuelle, etc.), soient aux conditions socio-économiques (pauvreté, conflits, catastrophes naturelles, pandémies) portent encore grandement atteinte au développement de l'enfance et à leurs droits de manière générale et à celui des jeunes filles en particulier (103 millions de jeunes dans le monde n'ont par exemple pas acquis les savoirs de base et plus de 60% d'entre eux sont des jeunes filles). En outre, 230 millions d'enfants de moins de cinq ans, vivent actuellement sans existence officielle, ce qui les expose un peu plus à de nombreux dangers et trafics et les privent de certains droits les plus élémentaires tels que l'accès à l'éducation.

Du fait de l'action combinée de nombreuses parties prenantes (gouvernements, société civile, institutions internationales, etc.), des progrès majeurs ont été enregistrés dans le monde en faveur de l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits ainsi que de leur préservation dans plusieurs domaines notamment dans l'amélioration de l'accès à l'éducation et de l'accroissement des taux de scolarisation à tous les niveaux dans les écoles, en particulier pour les filles. Ces progrès demeurent toutefois insuffisants et, conscients de l'importance de préserver et renforcer les générations futures sans lesquelles on ne peut réellement parler de développement durable, il est important de rester

Avec le soutien de :



mobilisés sur ces questions et d'inclure tous les acteurs dont la pertinence des actions constitue une valeur ajoutée indéniable.

A cet effet, l'engagement de la société civile en général et de celle issue de l'immigration en particulier dans la protection de l'enfance en France et ailleurs n'est plus à démontrer. Les OSIM, à travers leur contribution multisectorielle et multidimensionnelle au développement ici et là-bas disposent d'une capacité d'influence non négligeable dans les initiatives visant à garantir et améliorer l'accès aux droits pour les enfants. En effet, à travers le rôle d'investisseurs sociaux dont elles sont investies dans la mise en œuvre de leurs projets de développement local et du fait de leur proximité avec les communautés locales, les OSIM développent directement ou indirectement des actions en faveur de l'enfance.

Conscient du potentiel que revêtent les OSIM ici et là-bas en termes d'investissement socio-économique et humaniste, le FORIM s'est engagé depuis sa création à promouvoir et renforcer la réflexion sur l'engagement des OSIM sur plusieurs champs thématiques liés au développement afin de valoriser leur rôle et leurs actions. La jeunesse dans son sens large étant l'un de ses thèmes de prédilection et la migration son essence même, c'est tout naturellement que cette année, le séminaire initiera une réflexion sur « **L'engagement et les pratiques des organisations de la diaspora en faveur de la protection de l'enfance** ».

Cette journée sera l'occasion de mettre en lumière les actions des OSIM et de leurs partenaires. Elle sera aussi un moment d'échanges et de réflexion sur l'ensemble des moyens et modalités visant à renforcer et pérenniser ces actions.

Programme :

9.30 – 10.00 Accueil des participant.e.s

10.00 – 10.30 Ouverture des travaux :

Thierno CAMARA, Président du FORIM
Sébastien LYON, Directeur Général UNICEF France

10.30 – 12.00 : Les droits des enfants dans un contexte de migrations internationales

Il s'agira de présenter ici le cadre général de protection de l'enfance, de garantie des droits des enfants et les difficultés liées à la mise en œuvre de ces droits pour les enfants en situation de migration dans les pays de transit et/ou d'accueil. La problématique des mineur.e.s isolé.e.s sera également évoquée de même que les différentes problématiques socio culturelles (mariages précoces ; exploitation sexuelle et travail des enfants ; phénomène des enfants sorciers ; la problématique des enfants fantômes etc.) qui remettent en cause la mise en œuvre et la protection de ces droits ici et là-bas de même que l'évolution du cadre d'intervention international relatif à la garantie de ces droits.

Modératrice : Soad FRIKECH-CHAOUIH, Secrétaire Générale du FORIM et Présidente de l'Association des Marocains en France-Fédération (AMF)

Françoise DUMONT, Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme
Roland BIACHE, Délégué Général de Solidarité laïque.
Bénédicte FIQUET, Association Adéquations
Alain GRUMBERG, Directeur de Futuring press

Échanges avec la salle

12.00 – 13.30 : Les diasporas et la mise en œuvre des droits des enfants ici et là-bas : quelles actions ? Quels moyens ? Quels impacts ?

Cette table ronde visera à analyser de manière globale l'implication des diasporas, prises individuellement ou collectivement, en faveur des enfants. Il s'agira également de déterminer quelle place occupent les diasporas, en tant qu'actrices importantes du développement, dans les processus internationaux de mise en œuvre et de protection des droits des enfants et des jeunes filles. Quelle influence elles peuvent y avoir et quels cadres partenariaux et/ou moyens d'actions sont envisageables pour renforcer leur implication dans ce domaine tant dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine, notamment grâce à leur double espace de vie et d'intervention.

Modératrice : Suzanne BELLNOUN, Administratrice du FORIM et Présidente de l'Organisation des Femmes Africaines de la Diaspora (OFAD)

Aïchatou DIAWARA-FLAMBERT, Conseillère spéciale, Division des partenariats publics - UNICEF

Insa DIOP, Président de l'Association « Audition Solidaire France Sénégal »

Rina RATRIMOARIVONY, Présidente de l'association Solidaires avec Madagascar (SoaMad)

Échanges avec la salle

13.30 – 14.30 : Pause déjeuner

Animation « Testez vos connaissances sur les droits de l'enfance »

14.30 – 16.00 : Dialogues croisés : les projets des OSIM en faveur de la protection et la garantie des droits des enfants

Durant cette session, les OSIM seront invitées à présenter leurs projets et leur travail sur la mise en œuvre, la protection et la garantie des droits des enfants. Il s'agira d'analyser les réussites, les échecs et les solutions, de même que le cadre partenarial envisagé pour la mise en œuvre de leurs projets.

Modérateur : Van Bon NGUYEN, Administrateur du FORIM et Président délégué de l'Union Générale des Vietnamiens de France (UGVF)

Marghine LHOU, Chargé de mission de l'association Solidarité-Echanges-Nord-Sud

Solange MER, Présidente de l'association Action Pour Enfants Oubliés (A.P.E.O)

Thanh Tong NGUYEN, Association Médicale des Vietnamiens de France

Gracieuse PAGET-BLANC, Présidente de l'association Elan pour Haïti

Échanges avec la salle

16.00 : Clôture des travaux